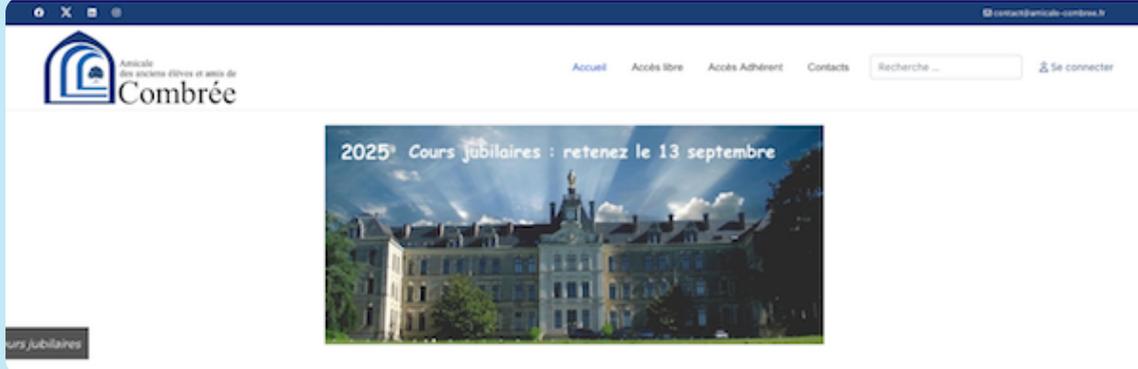




Cher {{ contact.PRENOM }}

Le site Internet : un nouveau costume pour le printemps



Son adresse et ses fonctions restent les mêmes : www.amicalecombree.fr
Il est le vôtre : retrouvez ce que des générations d'anciens élèves ont choisi d'y mettre ([voir ici](#)). Complétez-le avec vos propres documents (textes, photos, histoires).

Dès maintenant deux entrées distinctes : 10% en "accès libre", 90% en "accès adhérent" (informations et données confidentielles) : [listes de rubriques ici](#).

Prochainement : l'adhésion est simplifiée avec notamment un nouveau mode de paiement par Carte Bancaire via HelloAsso.

Une des signatures prévues pour le projet M comme Métis



[Le conseil municipal d'Ombrée d'Anjou](#) vient enfin d'autoriser, ce 20 mars, la signature de la promesse de vente du bâtiment Esnault et de la salle Saint Augustin au lauréat de l'AMI remporté



il y a deux ans par [le groupe Métis](#). Avec la signature complémentaire de 2IDE pour le bâtiment principal et le déménagement de l'EPIDE finalisé le 22 avril prochain, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour Combrée, dont nous aurons largement l'occasion de vous informer dans le prochains mois.

Dans le sillage de l'affaire Bétharram...

La libération de la parole permet actuellement la mise en lumière de violences sexuelles commises au sein d'autres institutions privées catholiques, dont l'ancienne Institution Libre de Combrée, fermée depuis 2005 mais visée par un [article publié par France 3 Pays de la Loire](#) ce 25 mars, puis dans le [Courrier de l'Ouest, Ouest-France](#) ou le [Haut-Anjou](#).

Dès les premières alertes lancées sur les réseaux sociaux, notamment sur le groupe Facebook [Combrée beach](#) (dont nous sommes administrateurs), le Conseil d'administration de l'Amicale a créé le 1^{er} mars, à l'attention des anciens et anciennes élèves de Combrée, une cellule d'accueil et d'écoute chargée de recueillir **confidentiellement** les récits de victimes ou de témoins d'abus.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité du recueil par l'Amicale de premiers signalements faisant suite au rapport Sauvé (Ciase) de 2021, et de l'orientation des plaignants sur le plan judiciaire et indemnitaire effectuée à l'époque, plus particulièrement auprès de la cellule ad hoc [du Diocèse d'Angers](#).

Bien que les faits dénoncés soient a priori prescrits sur le plan pénal, et sans préjudice du respect de la présomption d'innocence, l'Amicale prend très au sérieux ces témoignages, et invite tout ancien élève ou personne s'estimant

concernée à nous en informer : signalement-abus@amicalecombree.fr, tout en n'hésitant pas non plus à saisir la cellule dédiée du Diocèse via l'adresse : paroledevictimesanjou@diocese49.org.

En effet, la prescription desdits faits sur le plan pénal n'exclut pas le traitement judiciaire de faits plus récents, ni même l'écoute, l'accompagnement, voire l'indemnisation des plaignants dans certaines circonstances.

Amitiés combréennes,

Le bureau de l'Amicale
contact@amicalecombree.fr

Soutenez l'Amicale et participez à ses décisions !
Adhérez de préférence [en ligne](#) , ou par [fiche postale](#) .
Pensez à [renouveler](#) votre adhésion 2025.
Retrouvez le [Bulletin n°346 de décembre 2024](#)
Avez-vous lu le [Focus du mois](#) de mars 2025 ?

Amicale des anciens élèves et amis de
Combrée, association créée en 1890
<https://www.amicalecombree.fr>



Retrouvez-nous sur [notre site internet](#) en accès libre ou en accès adhérent
Si vous ne souhaitez plus recevoir de communications de notre part, [cliquer sur ce lien](#).

